



Modalités de rattrapage

Le mouvement étudiant a entraîné à l'IUT de Lannion une suspension des cours entre le vendredi 10 février et le jeudi 6 avril soit 6 semaines.

Voici les modalités de rattrapage de la scolarité :

En DUT première année :

Les modalités de rattrapage se décomposent en quatre points :

1. Augmentation de la scolarité de 3 ou 4 semaines :

- Suppression totale ou partielle des vacances de printemps. : R&T, Info 1^{ère} semaine -- (MP, Info-Com) les 2 semaines.
- La fin des enseignements est retardée au samedi 1 juillet soit deux semaines d'enseignements supplémentaires.

2. Augmentation du nombre d'heures de travail hebdomadaire :

- L'emploi du temps comportera au moins 2 heures de travail hebdomadaire supplémentaires.
- « Compaction » des enseignements (en Info-Com)
- Des enseignements (principalement des devoirs surveillés) auront lieu les samedis.

3. Travail personnel supplémentaire évalué :

Du travail personnel sera demandé aux étudiants. Ce travail sera évalué. Par exemple

- Un projet informatique conséquent donnera lieu à la réalisation d'une application, à rédaction d'un rapport ainsi qu'à une présentation orale.
- La préparation d'un exposé en anglais avec une présentation orale
- Une auto formation en e-learning complétera l'enseignement de réseaux. Des tests sous forme de QCM seront réalisés et pris en compte dans l'évaluation de la matière.

4. Une semaine supplémentaire de remise à niveau en septembre :

Une semaine de cours supplémentaire de remise à niveau sera organisée au début du S3.

En DUT deuxième année :

Tous les étudiants étant partis en stage à la date prévue, le nombre de semaines d'enseignement perturbé varie en fonction de la date de leur départ en stage. Par exemple, en Mesures Physique le déficit d'enseignement représente moins de 10 % de l'enseignement prévu en 2^{ème} année (800h). Cette proportion est un peu plus importante dans les autres départements. Les mesures de rattrapage proposées :

1. Prolongement de la scolarité d'une ou deux semaines :

- Une ou deux semaines de complément de formation pratique et de devoirs surveillés
- Les soutenances de stages seront décalées d'une semaine (jusqu'au 7 juillet)

2. Travail personnel supplémentaire évalué :

Du travail personnel sera demandé aux étudiants. Ce travail sera évalué.

- Les photocopiés de cours et travaux dirigés non réalisés ont été fournis aux étudiants.
- En R&T, des projets de "Programmation Orientée Objet" avec présentation orale au retour de stage.
- Préparation d'exposés techniques en anglais avec une présentation orale.

En Licence professionnelle ISVD

L'impact du mouvement étudiant sur le déroulement de cette licence est relativement minime pour deux raisons :

- Le projet tutoré en entreprise de 4 semaines (13mars - 7 avril), complètement inclus dans la période de blocage, a pu se dérouler normalement.
- Une bonne partie des cours prévus au Lycée Félix Le Dantec ont pu avoir lieu.

Le rattrapage de ce qui manque sera réalisé par un alourdissement de l'emploi du temps des deux dernières semaines précédant le stage. Toutes les évaluations initialement prévues seront réalisées.

En Licence professionnelle GSR

La situation en LP GSR est comparable à celle d'ISVD sauf que le projet en entreprise n'a duré que deux semaines.

Les mesures de rattrapage mises en place :

- Alourdissement des horaires pendant les deux semaines précédant le départ en stage (jusqu'à 35h).
- Une semaine de rattrapage après le stage début septembre.
- Distribution de documents en lieu et place des enseignements qui n'ont pu avoir lieu en présentiel.